

FICHE SANITAIRE – ANNEE 2025/2026
Valable pour : Ecole - Accueil de loisirs les Petits Loups – Cantine

- A remettre à l'enseignant avant le 3 juin 2025 -

➤ 1 fiche à compléter par enfant

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles. Elle évite de vous démunir du carnet de santé de l'enfant.

Nom de l'enfant	Prénom	Date de naissance	Classe en 2025/2026

VACCINATIONS :

Vaccins obligatoires :

☐ Diphtérie – Tétanos – Poliomyélite Nom du vaccin : _____ Date du dernier rappel : _____
Ou ☐ DT polio Date du dernier rappel : _____ Ou ☐ Tétra coq Date du dernier rappel : _____
☐ Hépatite B Date: _____ ☐ ROR (rubéole oreillons rougeole) Date: _____
☐ Coqueluche Date: _____ ☐ Méningocoque Date: _____
☐ Haemophilus influenzae B Date: _____ ☐ Pneumocoque Date: _____

Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires : joindre un certificat médical de contre-indication.

ATTENTION : Le vaccin antitétanique ne présente aucune contre-indication.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

L'enfant est-il **porteur de handicap** (lequel : _____) **Bénéficie-t-il de la AEEH ?** ☐ OUI ☐ NON

Merci de joindre la photocopie de l'attestation

L'enfant suit-il un **traitement médical** ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, merci de demander un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) à l'école, de le remplir et d'y joindre une **ordonnance** récente et les **médicaments** correspondants. *Les boîtes de médicaments sont dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice.* **Aucun médicament ne pourra être pris sans PAI et sans ordonnance.**

Vous devrez ensuite joindre, si besoin, le centre de loisirs les Petits Loups et la cantine et leur transmettre le PAI, l'ordonnance et les médicaments. Joindre une **photo d'identité**. L'école n'assure pas cette transmission d'informations.

Port de : ☐ Lentilles ☐ Lunettes ☐ Prothèses auditives ☐ Prothèses dentaires ☐ Autres _____

L'ENFANT A-T-IL EU LES MALADIES SUIVANTES :

☐ Rubéole ☐ Varicelle ☐ Angine ☐ Rhumatisme articulaire aigu
☐ Scarlatine ☐ Coqueluche ☐ Otite ☐ Rougeole ☐ Oreillons

L'ENFANT A-T-IL DES ALLERGIES ?

☐ Allergies alimentaires : si OUI Préciser : _____

En cas d'allergie alimentaire signalée dans la fiche sanitaire en début d'année, quelle que soit la nature de l'allergie, l'élève ne pourra pas participer aux différentes manifestations culinaires organisées à l'école (goûters d'anniversaire, crêpes des conscrits, fête du goût, carnaval, cross de l'école...). Les parents sont invités dans ces cas à prévoir des collations de substitution.

Indiquer si votre enfant a des intolérances alimentaires (**qui n'empêchent pas de participer aux manifestations culinaires de l'école**) : _____

☐ Asthme ☐ Autre difficulté de santé Si OUI Préciser : _____

☐ Allergies médicamenteuses : si OUI Préciser : _____

En cas de réponse positive nécessitant la prise de médicaments : se rapprocher du directeur d'école pour l'établissement d'un PAI

AUTRES INDICATIONS A PRECISER :

Les **difficultés de santé** (maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les **précautions à prendre** : _____

Déclare exacts les renseignements ci-dessus et autorise, l'école, l'accueil de loisirs, la cantine, à prendre, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de santé de mon enfant.

Fait à _____ Le _____

Signature du responsable légal :